



MAROLLES

INFO

N° 223

du 1^{er} janvier 2016 au 31 janvier 2016

BONNE ANNÉE À TOUS

Pour le mois de février 2016, merci de déposer vos annonces à la Mairie au plus tard le 11 janvier 2016.

MAIRIE

☎ 02.43.97.40.47 Fax : 02.43.33.52.27

e-mail : mairie.marolles@wanadoo.fr

site : marolles-les-braults.fr

Horaires : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 18 h 00

En cas d'impossibilité de vous rendre à la Mairie pendant ces horaires, merci de prendre contact au 02.43.97.40.47.

PERMANENCES DES ÉLUS

Pour monsieur LEFEBVRE, maire, monsieur MAUDUIT, madame DEROYE, monsieur JONCHERAY, adjoints : se renseigner en mairie.

Monsieur Frédéric BEAUCHEF, Conseiller Départemental du Canton de Mamers : le jeudi 14 janvier sur rendez-vous, de 10 h à 11 h 30, à la Mairie. ☎ 02.43.97.40.47

JOURNAUX LOCAUX

Correspondant du « MAINE LIBRE » :

Mr Yann DEPOND, Tél. : 06.11.24.17.31 E-mail : yanndepond@yahoo.fr

Correspondants de « OUEST FRANCE » :

Mme Michèle BOURSAULT, Tél : 06.81.50.96.15 E-mail : michele.boursault@wanadoo.fr

OU Mr Richard ITTÉ, Tél : 06.07.53.04.87. E-mail : itte-richard@wanadoo.fr

APPELS D'URGENCE

POMPIERS ☎ 18 (ou 112 à partir d'un portable)

GENDARMERIE ☎ 02.43.97.41.16

CENTRE ANTI-POISON ☎ 02.41.48.21.21

MÉDECINS

Docteur Martine MALASSIGNÉ

Maison Médicale

02.43.97.48.94

Docteur Philippe OLIVE

Maison Médicale

02.43.33.66.07

Docteur Denis ROUVIER

5 place Nationale

02.43.33.44.45

MÉDECIN de garde : appeler le 15

CHIRURGIEN DENTISTE (Maison médicale)

Docteur Mirela-Cristina ANDREI

02.53.24.00.07

INFIRMIERS (Maison médicale)

Mme Magali CHAPELIÈRE - Mme Virginie CHAPELIÈRE (06.82.83.85.82)

à domicile (Marolles et Communes alentours) et à la Maison Médicale sur rendez-vous

du lundi au vendredi : de 7 h à 8 h 15 et le samedi : de 8 h 30 à 9 h

M Dominique ROYER - Mme Isabelle ROYER - Mme Amandine DUVAL (02.43.33.10.52)

à domicile (Marolles et Communes alentours) et à la Maison Médicale sur rendez-vous

MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE (Maison médicale)

Monsieur Jean-Paul RAMONNET (sur rendez-vous) ☎ 02.43.33.60.05

Lundi, mercredi et vendredi : de 8 h 30 à 11 h 30 et de 15 h 30 à 18 h 30

Mardi et jeudi : de 8 h 30 à 11 h 30

OSTÉOPATHE (Maison médicale)

Madame Audrey FAUVEL (sur rendez-vous le vendredi matin) ☎ 02.43.33.84.21

PÉDICURE - PODOLOGUE

Monsieur Antoine FREDOT (sur rendez-vous)

Maison Médicale

☎ 02.43.29.64.38

Madame Amélie RIDÉ (sur rendez-vous)

9 rue de Courgains

☎ 02.43.34.28.83

DIÉTÉTICIENNE (Maison médicale)

Madame Stéphanie LALLIER (sur rendez-vous) ☎ 06.95.50.89.10

TAXI - AMBULANCE : 02.43.97.46.80

PHARMACIE

à Marolles (Mme DELERABLE) ☎ 02.43.97.40.42.

Lundi : de 14 h 15 à 19 h 15

Mardi au vendredi : de 9 h à 12 h 15 et de 14 h 30 à 19 h 15

Samedi : de 9 h à 12 h 30

de garde ☎ 0.825.12.03.04.

BIBLIOTHÈQUE

02.43.33.68.09

bdsmarolles2@wanadoo.fr

mercredis 6 - 13 - 20 et 27 janvier : 9 h - 12 h et 14 h 30 - 17 h 30.

vendredis 8 et 22 janvier : 17 h - 18 h 30.

samedis 16 et 30 janvier : 10 h 30 à 12 h.

NOUVEAUX MAROLLAIS

**Bienvenue aux personnes nouvellement installées à Marolles-les-Braults.
Nous les invitons à venir se faire connaître à la Mairie.**

LA POSTE 3631

du lundi au vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h

samedi : 9 h - 12 h

Levée de la boîte principale : 15 h 30 (12 h le samedi)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES 02.43.97.40.69.

lundi : 13 h 30 - 16 h

mardi et jeudi : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 16 h

mercredi et vendredi : 9 h - 12 h

CONCILIATEUR

Monsieur Roland BILHEUX, conciliateur, se tiendra à la disposition des habitants à la Mairie de Marolles-les-Braults, les jeudis 7 et 21 janvier de 9 h à 12 h. Prendre rendez-vous en téléphonant à la Mairie de Marolles-les-Braults.

PERMIS DE CONSTRUIRE

La commission « urbanisme » se réunit le 4^e lundi de chaque mois. Pensez donc à déposer vos dossiers au plus tard le vendredi précédent.

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Les jeunes gens (garçons et filles) NÉS en JANVIER 2000 doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile. Pour ce faire, il leur faut se présenter au secrétariat avec le livret de famille des parents entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Pour tout renseignement sur le recensement citoyen obligatoire ou sur la JDC (journée défense et citoyenneté), veuillez contacter l'accueil du Centre du Service National d'Angers (02.44.01.20.50 ou 20.60) ou par le site www.defense.gouv.fr/jdc (fiche contact).

PERMANENCES CASCADE 02.43.97.37.88

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---|---|---|----------|---|----------|
| Mutualité Sociale Agricole | | | | 2 ^e et 4 ^e de 9 h à 12 h | |
| CIDFF (permanence juridique) | | 3 ^e mardi de 9 h à 12 h 1 mois sur 2 | | | |
| Assistante Sociale CAF Evelyne MORISSEAU | sur RDV 02.43.34.08.72. | | | | |
| Conseillère ESF CAF Pascale BAQUET | sur RDV 02.43.34.02.58. (naissance, logement, séparation, passeports loisirs, VACAF...) | | | | |
| Mission locale | de 8 h 30 à 12 h | | | de 9 h à 17 h | |
| RSA (Revenu de Solidarité Active) | sur RDV (téléphoner au service social au 02.43.31.16.61) | | | | |
| Assistante Sociale : Mme Fabienne DEHOUCK 02.43.31.16.61 | sur RDV (téléphoner au service social au 02.43.31.16.61) sauf le mardi après-midi sans RDV | | | | |
| Puéricultrice du Conseil Général : (Pesée du nourrisson) | de 10 h à 12 h | | | | |
| ADMR 02.43.34.19.19 | de 15 h à 17 h | | | | |

VIE LIBRE

Une permanence se tient à la Mairie de Marolles, le 3^e samedi de chaque mois, de 9 h à 11 h.

A.P.A.J.H.

Section Sarthe-Mayenne de l'APAJH (Association pour Adultes et Jeunes Handicapés).
Informations auprès de Jean-Louis CECCANTI (Tél : 02.43.34.26.64).

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS MAROLLAIS

HORAIRES D'OUVERTURE

Les bureaux de la Communauté de Communes sont ouverts au public
du lundi au vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h 30
7, place Henri-Coutard - BP 3 - 72260 MAROLLES-LES-BRAULTS
Tél : 02.43.34.16.48 / accueil@cc-pays-marollais.com

SITE INTERNET

Retrouvez toutes les informations sur les actions et les équipements de la Communauté de Communes du Pays Marollais sur le site www.cc-pays-marollais.com (renseignements pratiques, horaires d'ouverture, actualités sur la gestion des déchets, cyberbase, maison médicale...)

ORDURES MÉNAGÈRES : CONSIGNE

Pour le bien-être de tous (*habitants et personnel de collecte*), il est indispensable de déposer vos sacs poubelle sur la voie publique seulement la veille au soir du jour de ramassage des ordures ménagères.

MINIBUS INTERCOMMUNAL

Le transport assuré par le minibus de la Communauté de Communes les lundis à destination de Mamers a lieu le matin avec un départ de Marolles-les-Braults à 9 h et un retour à 12 h de Mamers.

DÉCHETTERIE

02.43.34.16.48. (Communauté de Communes du Pays Marollais)

Lundi : 9 h - 12 h
mercredi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h
vendredi : 14 h - 18 h
samedi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h

CYBERBASE (Espace Public Numérique)

Horaires période scolaire :

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|-----------|----------------------------------|----------------|----------------|----------------------------------|----------------|
| Ouverture | - | 15 h 30 - 18 h | 14 h - 17 h 30 | 15 h 30 - 18 h | 14 h - 17 h |
| Ateliers | 10 h 30 - 12 h 14 h - 15 h 30 | 14 h - 15 h 30 | 10 h 30 - 12 h | 10 h 30 - 12 h 14 h - 15 h 30 | 17 h - 18 h 30 |

La cyber-base sera fermée du 18 au 22 janvier.

Les ateliers (période scolaire uniquement) :

- Cycle "débutants 1^{ère} année" : le mercredi de 10 h 30 à 12 h et le vendredi de 17 h à 18 h 30.
- Cycle "débutants 2^{ème} année" : le lundi de 10 h 30 à 12 h et le mardi de 14 h à 15 h 30
- Cycle "tablettes et smartphones" : le jeudi de 14 h à 15 h 30
- Cycle réservé aux associations : le jeudi de 10 h 30 à 12 h (une semaine sur deux)
- Ateliers révisions pour tous niveaux : le jeudi de 10 h 30 à 12 h (une semaine sur deux)
- Ateliers à thèmes : le lundi de 14 h à 15 h 30. (Bases acquises)

Créneau réservé « Autour du libre et de Linux ». Vous êtes intéressés par l'informatique ? Venez découvrir le monde du libre à la cyber-base le jeudi soir de 18 h à 20 h : installation et pratique de Linux (Ubuntu), découverte de logiciels libres... N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'animateur.

Renseignements et inscriptions : Cyberbase du Pays Marollais - 7 place Henri-Coutard, 1^{er} étage (entrée impasse des Ecoles) - MAROLLES-LES-BRAULTS 02.43.33.50.23 cyberbase@cc-pays-marollais.com

A NOTER SUR VOTRE AGENDA

MARDI 5 JANVIER à 20 h 30

CONSEIL MUNICIPAL

à la Mairie

VENDREDI 8 JANVIER à 18 h 30

VOEUX DU MAIRE **ET DU CONSEIL MUNICIPAL**

Salle A Jean-de-la-Fontaine

MERCREDI 13 JANVIER à 20 h

CINÉMA

Salle A Jean-de-la-Fontaine

Entrée : 4 €

BELLE ET SÉBASTIEN : L'aventure continue

durée : 1 h 37

SAMEDI 16 JANVIER à 10 h 30

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

des UNC-AFN

Salle B Jean-de-la-Fontaine

DIMANCHE 17 JANVIER à 17 h

GALETTE DES ROIS

du Sporting Club Marollais

Salle B Jean-de-la-Fontaine

(pour les adhérent(es) de toutes les sections et leur famille)

LUNDI 18 JANVIER à 14 h

BAL COMMUNAL

Génération(s) Mouvement

Salle A Jean-de-la-Fontaine

SAMEDI 23 JANVIER à 15 h

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du Comité de Jumelage

Salle A Jean-de-la-Fontaine

MARDI 26 JANVIER à 14 h
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Génération Mouvement
suivie de la galette des rois
Salle A Jean-de-la-Fontaine

MERCREDI 27 JANVIER à 20 h

CINÉMA

Salle A Jean-de-la-Fontaine

Entrée : 4 €

BABY SITTING 2

durée : 1 h 33

VENDREDI 29 JANVIER

à 14 h **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
de la Retraite Sportive en Pays Maronnais
Salle B1 Jean-de-la-Fontaine

à 20 h 30 **CONFÉRENCE : L'EGYPTE DES PHARAONS**
du Centre Culturel
Salle A Jean-de-la-Fontaine
Entrée gratuite
(voir article ci-dessous)

à 20 h 30 **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
des Dauphins Maronnais
Salle B1 Jean-de-la-Fontaine

L'EGYPTE DES PHARAONS

Frédéric PARAUDEAU, égyptologue à l'université Paris-Sorbonne et directeur adjoint de la mission française des fouilles de Tanis en Egypte nous parlera de la croissance des Egyptiens dans une vie après la mort ce qui les a conduit à construire les fameuses PYRAMIDES et autres monuments funéraires.

LOISIRS

SCRABBLE : adultes (salle Ancienne Perception près de la Mairie)
Club animé par Madame LEBARBIER (02.43.97.48.63) de l'association Familles Rurales.
Prochaines rencontres : les samedis 9 et 23 janvier, de 14 h à 17 h.

SAPEURS - POMPIERS

Nos Pompiers Volontaires viennent de fêter la Sainte-Barbe et de dresser leur bilan annuel :

365 sorties (contre 344 en 2014 et 318 en 2013)

- 228 pour secours à la personne,
- 35 pour accidents de la circulation,
- 42 pour incendies,
- 48 pour nids d'hyménoptères,
- 12 divers.

➤ Présentation des jeunes recrues 2015 :

Sapeur Stagiaire MARGOTIN Jordan

Sapeur Stagiaire RUEL Justine

➤ Attestation d'équipier FEUX DE FORÊT :

Sapeur-Pompier 1^{ère} classe CHAUVIÈRE Quentin

Sapeur-Pompier 1^{ère} classe COUTELLE Dylan

Sapeur-Pompier FOUANON Anthony

➤ Attestation d'équipier de SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE :

Sapeur-Pompier FOUANON Anthony

➤ Attestation de Chef d'équipe de SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE :

Sapeur-Pompier 1^{ère} classe CHAUVIÈRE Quentin

Sapeur-Pompier 1^{ère} classe DESHAYES Jérémy

➤ 1^{ère} Classe :

Sapeur FOUANON Anthony

➤ Promu au grade Caporal :

Sapeur-Pompier 1^{ère} classe BLANC Michaël

Sapeur-Pompier 1^{ère} classe DESHAYES Jérémy

➤ Promu au grade Sergent-Chef :

Sergent FOUQUERAY Bruno

Sergent TIERCELET Daniel

➤ Promu au grade Adjudant-Chef :

Adjudant-Chef CONSONNI Arnaud

➤ Médaille d'ARGENT (20 ans de service) :

CARPORAL-CHEF PIGEON Pascal

➤ Médaille de VERMEIL (25 ans de service) :

SERGENT CHEVALLIER Pascal

➤ Médaille du Mérite de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Sarthe :

CHARBONNIER André

Toutes nos félicitations et tous nos remerciements à ces hommes qui donnent de leur temps pour notre sécurité en prenant parfois des risques.



Réagir en cas d'accident ou d'incident

Je suis témoin d'un accident

Ne jamais toucher aux câbles tombés sur le sol, ainsi qu'à la végétation et au pylône.

Ne vous approchez pas d'un engin ou de ses accessoires susceptibles d'être sous tension.

Du courant peut encore circuler même dans un câble coupé au sol.

Des cycles de remise automatique du courant peuvent avoir lieu pendant plusieurs minutes.



Je suis conducteur de l'engin

Arrêtez immédiatement toutes les manœuvres.

Ne descendez pas de votre engin. Restez à l'intérieur de la cabine et si possible abaissez l'équipement pour éliminer le contact.

Si vous êtes contraint de descendre (ex. incendie), sautez à pieds joints sur le sol tout en prenant garde de ne pas être en contact simultané avec l'engin et le sol.

Pour vous éloigner, deux méthodes sautez à cloche pied ou faire des petits pas.

Qu'appelle t-on tension de pas ?

Ex. 5 mètres pour plus de 5 000 Volts soit plus de 1000 V au mètre !

Courant parasite ou vagabond

À cloche-pied

À petits pas

CENTRE C.A.S.C.A.D.E. 02.43.97.37.88
e-mail : cascade.marolles@orange.fr
(Centre d'Animation Social Cantonal pour ADultes et Enfants)

CASCADE sera fermé le vendredi 8 janvier de 8 h 30 à 12 h 30 (réunion d'équipe).

MULTI-ACCUEIL « L'ÎLE AUX ENFANTS » 02.43.97.07.29

Nous accueillons les enfants de 2mois $\frac{1}{2}$ à 4 ans de manière régulière (crèche), occasionnelle (halte garderie) et en urgence.

Ouverture du lundi au vendredi de 8 h à 18 h.

Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter au 02.43.97.07.29

L'équipe du multi-accueil : Marie, Sélène, Brigitte et Aurore.

R.A.M.P.E
(Relais-Assistants-Maternels-Parents-Enfants)

En janvier les ateliers auront lieu mardi 5 à la bibliothèque de Marolles-les-Braults à 10 h 30.
Mardi 12 à Mézières-sur-Ponthouin et mardi 19 et 26 à Marolles-les-Braults.

Le RAMPE vous accueille :

| | MATIN | APRES MIDI |
|----------|-------------------------------|---------------------------------|
| MARDI | ATELIER 9 h 30 -11 h 30 | Permanence 13 h 30 – 18 h 30 |
| VENDREDI | Permanence 8 h 30 -12 h 30 | Permanence 13 h 30 – 18 h |

(des rendez-vous sont possibles sur demande)

Pour toutes questions, n'hésitez pas à me contacter, Charlène CRIELOUE, Animatrice RAMPE
au 02.43.34.19.19 ou 02.43.97.37.88

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Tous les mardis pour le site de Marolles-les-Braults de 16 h 30 à 18 h.

Tous les mardis pour le site de Mézières-sur-Ponthouin de 17 h à 18 h 15.

Le 5 janvier Atelier d'écriture avec une intervenante, Cécile BOURGOUIN autour de Noël.

En attente d'inscription sur le site de Courgains.

Encadré par une équipe de bénévoles et de professionnels, l'accompagnement à la scolarité est ouvert tous les mardis soirs, aux enfants du CP au CM2.

Une aide personnalisée aux devoirs et des jeux d'éveil éducatif sont proposés.

Inscriptions et renseignements auprès de C.A.S.C.A.D.E. au 02.43.97.37.88.

MERCREDIS LOISIRS

Le programme des mercredis loisirs sera distribué aux enfants.

Alexia et Louis accueilleront les enfants de 12 h 45 à 18 h.

ESPACE-JEUNES (de 13 à 17 ans) Place Jean-Moulin (face au Collège)

Bienvenu à notre nouvel animateur jeunesse : Cyril TOUCHARD
Il vous accueille tous les mercredis de 14 h à 18 h.

ACTIVITÉS FAMILLES

Jours de présence de la référente famille : Adèle THIBAUT

| | Semaine paire | Semaine impaire |
|----------|---------------|------------------|
| Mercredi | 8 h 30 - 13 h | |
| Jeudi | 8 h 30 - 18 h | 8 h 30 - 18 h 30 |
| Vendredi | 8 h 30 - 13 h | 8 h 30 - 18 h |

N'hésitez pas à nous présenter vos idées de sorties et d'ateliers. Laissez parler vos envies...

GALETTE DES ROIS pour les bénévoles de C.A.S.C.A.D.E le jeudi 28 janvier

VESTIAIRE

Vous pouvez y trouver des vêtements pour toute la famille (homme, femme, enfant, bébé) du linge de maison (draps, serviettes..) du matériel de puériculture (rehausseur, baignoire, poussette, lit parapluie..) à très petits prix.

Ouverture du vestiaire les mercredis 6 et 20 janvier de 10 h à 11 h 30.

TARIF des vêtements au POIDS

Homme : 3€ le kg Enfant : 4€ le Kg Autres (sac, drap, rideau..) : 3€ le kg
Femme : 2€ le kg Bébé (jusqu'à 24 mois) : 6€ le kg

Nous avons besoin principalement des vêtements ENFANTS GARÇONS et HOMME.

Nous n'accepterons plus les vêtements trop anciens.

Nous recherchons des vêtements qui doivent être propres et en bon état : sans tâches, sans trous, ni odeur (dans des cartons si possible). Nous n'acceptons plus les sous-vêtements adultes.

UNION DE CONSOMMATEURS

L'antenne locale de l'UNION FÉDÉRALE de CONSOMMATEURS « QUE CHOISIR » assure une permanence à Mamers, le vendredi, de 14 h à 17 h. (Salle des permanences n° 4, cours du Cloître à Mamers).

Renseignements gratuits. Sans rendez-vous. Tél : 07.86.88.87.52. (le vendredi a.m)

Responsable :

Madame Dominique BARGY

☎ 06.82.81.45.96

Antenne du Mans : 02.43.85.88.91. (tous les jours)

PAROISSE DE MAROLLES-LES-BRAULTS

Désormais, pour tous renseignements vous devez téléphoner au Presbytère de Mamers au 02.43.97.62.14 entre 10 h 30 et 12 h ou consulter le tableau d'affichage place Henri Coutard à Marolles-les-Braults.

Nouvel horaire : messe ou assemblée de prière tous les dimanches à 11 heures.

⇒ La messe sera célébrée à Marolles les 2^e et 4^e dimanches du mois.

⇒ Une assemblée de prière se tiendra les 1^{er} et 3^e dimanches (ainsi que le 5^e s'il y a lieu).

Tous les dimanches, la messe est célébrée à Mamers à 11 heures en l'église Notre-Dame.

CLIC DU SAOSNOIS

Le Centre Local d'Information et de Coordination du Saosnois est à votre disposition pour vous informer, vous conseiller, sur les possibilités d'aides existantes dans le cadre du maintien à domicile des personnes de plus de 60 ans et/ou handicapées résidant dans le canton de Marolles-les-Braults.

Françoise HUGEL, coordinatrice et Delphine PHILIBERT, coordinatrice adjointe, sont à votre disposition au 02 43 31 13 20. Ce service est gratuit.

SPORTS

R.S.P.M. (Retraite Sportive en Pays Marollais)

Marche nordique : rendez-vous parking Jean-de-la-Fontaine

LUN 11 à 13 h 30 (St-Rémy-du-Val) et LUN 18 à 13 h 30 (Marolles)

Randonnée pédestre : rendez-vous parking Jean-de-la-Fontaine

MER 13 à 13 h 45 (Thoigné) et MER 27 à 13 h 40 (Saint-Longis)

POUR LE MOIS DE FÉVRIER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du Jardinier Sarthois : SAMEDI 6

THÉÂTRE avec les TRÉTEAUX DE MALESTABLE : SAMEDI 6

CINÉMA : MERCREDI 10

Imprimé par nos soins. Directeur de la Publication : Jean-Michel LEFEBVRE. Mairie de Marolles.